

Mardi, 11e. Mars, 1806.

IL a été fait une plainte à la Chambre par Mr. *Berthelot*, à sa place, que *Thomas Cary*, Editeur du "*Quebec Mercury*" avoit osé dans son papier d'hier, de se mêler des procédés de cette Chambre.

Mr. *Berthelot* a alors mis sur la table un papier imprimé, avec plusieurs passages y designés, et a demandé que les dits passages pussent être actuellement lus par le Greffier. Ce qui étant objecté par plusieurs Membres, des débats se sont élevés en conséquence, et Mr. l'Orateur ayant refusé de faire entrer cette plainte sur le Journal autrement que par motion.

Mr. *Berthelot* a proposé, secondé par Mr. *Bourdages*, qu'il soit entré sur le Journal de cette Chambre, qu'il s'est plaint à cette Chambre de ce que *Thomas Cary*, Editeur du papier, intitulé, "*The Quebec Mercury*" avoit, dans son papier d'hier, qu'il a délivré au Greffier, entrepris de rendre compte des procédés de cette Chambre, et a demandé qu'il fut lu par le Greffier.

La Chambre s'est divisée sur la question, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit, sçavoir :

Pour

Messieurs *Ferreot Roy*, *Alexandre Roy*, *Fortin*, *Weilbrenner*, *Lussier*, *Martineau*, *Proulx*, *Le Gendre*, *Caron*, *Taschereau*, *Poulin*, *Turgeon*, *Bedard*, *Berthelot*, *De Salaberry*, *Planté* et *Bourdages*.

Contre

Messieurs *Richardson*, *Moore*, *Caldwell*, *Monro*, *Young*, *Mure* et *Roy Portelance*.

Et